



# RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

## LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES

### Classes de CE2

**À avoir impérativement le 1<sup>er</sup> jour. Merci.**

- 1 blouse en tissu, marquée au nom de l'enfant  
Vous avez la possibilité de commander des blouses avec le logo brodé de l'école sur :  
<https://www.letablierbobine.fr/>  
Cliquez sur l'onglet **Espace école** Saisissez le code d'accès de l'école : **saintesprit**  
Les tabliers commandés jusqu'au 2 juillet 2024 seront livrés à l'école pour la rentrée de septembre 2024.
- 1 petite serviette en tissu glissée dans la poche de la blouse pour la cantine
- 1 cartable assez grand pour un cahier 24 x 32 et un classeur
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 gourde d'eau de 75 cl remplie chaque matin, au nom de l'enfant

#### Une trousse de travail contenant :

- un stylo à encre bleue effaçable plusieurs fois (type Pilot Frixion ball)
- 4 stylos à bille : bleu, vert, rouge, noir (pas de stylo 4 couleurs !)
- 1 crayon à papier à prise triangulaire
- 1 critérium
- 1 gomme et 1 taille-crayon à réservoir
- 1 règle double-décimètre (en plastique rigide ; ne pas acheter de flexible)
- 2 surligneurs fluo
- 1 paire de ciseaux
- 1 tube de colle
- 1 feutre d'ardoise bleu ou noir pointe moyenne
- 1 compas de bonne qualité avec des mines de rechange ou un crayon bien taillé



#### Autre matériel :

- une 2<sup>e</sup> trousse contenant 12 feutres et 12 crayons de couleurs en bon état
- un agenda scolaire avec une page par jour
- 1 ardoise + 1 chiffon d'ardoise
- 1 clé USB au nom de l'enfant

**Une réserve de matériel** (à apporter le jour de la rentrée dans un sachet refermable. Le nom de l'enfant doit déjà être marqué sur chaque objet).

- 3 stylos à encre bleue effaçable plusieurs fois ou recharges (type Pilot Frixion ball)
- 1 gomme
- 5 crayons à papier
- 4 gros tubes de colle
- 10 feutres d'ardoise VELLEDA bleus ou noirs pointe moyenne

Si la réserve venait à être épuisée en cours d'année, vous devrez la fournir à nouveau.

**Tout le matériel doit être marqué au nom de l'enfant, merci.**

**TOUS LES VÊTEMENTS DOIVENT ÊTRE MARQUÉS AU NOM DES ENFANTS**